

AVIS DE MARCHE
Connaissance des affluents de l'Aisne – Etape de topographie

Section 1 : Maître d'ouvrage et procédure

Entente Interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents.

Adresse : direction des services – 11 cours Guynemer – 60200 Compiègne

Le marché fait l'objet d'une procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics. L'avis de marché a fait l'objet d'une publication au BOAMP le 15 janvier 2010.

Section 2 : Objet et caractéristiques principales du marché

La consultation a pour objet la réalisation de levés topographiques afin de disposer d'une couverture détaillée des secteurs définis au cahier des charges. Le périmètre concerne les bassins versants de cinq affluents de la rivière Aisne dans le département des Ardennes, ainsi qu'une partie du lit majeur de l'Oise.

Le marché comporte une tranche ferme d'une durée d'exécution de quatre mois et une tranche conditionnelle d'une durée d'exécution de deux mois.

Section 3 : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et techniques

3.1 Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché

En cas de groupement la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuels et membres d'un groupement
- en qualité de membres de plusieurs groupements

3.2 Capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

Elles seront appréciées au regard des documents suivants :

- imprimé DC4
- imprimé DC5
- copie des attestations d'assurance en cours de validité et couvrant l'ensemble des activités

Section 4 : Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation).

Section 5 : Modalité de remise des offres

Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement (03.44.38.83.80).

Les offres devront être adressées à : Monsieur le Président de l'Entente Oise-Aisne 11 cour Guynemer 60200 Compiègne.

La date limite de remise des offres est fixée au jeudi 11 février 2010 à 17h

Renseignements administratifs : Mme NICOLAS (03.44.38.83.85)

Renseignements techniques : Mr LAUGIER (03.44.38.83.86)